

C. IPC 307

01

Le Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) présente ses compliments et a l'honneur d'inviter les membres et observateurs à se faire représenter à la cinquante et unième session du *Groupe de travail sur la révision de la CIB* qui se tiendra à Genève, sous une forme hybride, au siège de l'OMPI, du lundi 15 avril (10 heures – heure d'été d'Europe centrale) au vendredi 19 avril 2024 (17 h 30 – heure d'été d'Europe centrale).

Le projet d'ordre du jour (document IPC/WG/51/1 Prov.) et les autres documents de travail sont disponibles sur le forum électronique à l'adresse <https://www3.wipo.int/classifications/ipc/ipcef/public/fr>, sous le projet [WG 519](#) et sur la page suivante du site Web de l'OMPI : [Union de l'IPC – Groupe de travail sur la révision de la CIB : Cinquante et unième session](#). D'autres documents de travail seront publiés sur le site Web de l'OMPI en temps utile, et des avis annonçant la mise à disposition de ces nouveaux documents seront transmis périodiquement.

L'interprétation simultanée sera assurée en français et en anglais.

Les délégués désignés pour participer sur place ou à distance par l'intermédiaire de la plateforme en ligne sont priés de s'enregistrer d'ici au 9 avril 2024 en utilisant le lien suivant [https://www.wipo.int/registration/fr/form.jsp?organization=WIPO&registration\\_id=543](https://www.wipo.int/registration/fr/form.jsp?organization=WIPO&registration_id=543).

Compte tenu des dispositions d'appui technique et de prise en charge des délégués nécessaires à leur participation à distance par l'intermédiaire de la plateforme en ligne, les délégations sont priées de respecter les délais d'enregistrement. Les délégués enregistrés participant à distance seront contactés individuellement au sujet des modalités techniques. Un guide d'utilisation de la plateforme de participation à distance est disponible à l'adresse : [https://www.wipo.int/meetings/fr/virtual\\_meetings/index.html](https://www.wipo.int/meetings/fr/virtual_meetings/index.html).

L'OMPI s'étant engagée à promouvoir l'égalité des sexes, il serait souhaitable que la parité puisse être prise en considération lors de la désignation des représentants.

Toute question supplémentaire concernant cette réunion peut être adressée au Secrétariat de l'OMPI à l'adresse suivante : [ipc.mail@wipo.int](mailto:ipc.mail@wipo.int).

12 février 2024

